VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EXTRAORDINAIRE A L'ENCAN DE LA PROPRIETE FONCIERE APPARTENANT AU DEFUNT LOUIS MATHIS ESQ

LES OFFRES COMPRENANT PLUS PARTICULIEREMENT

3 MAGNIFIQUES ETENDUES DE TERRE sur la façade du fleuve (et ayant les facilités de chemin de fer) près la grande fabrique de Meubles de la S. O., la fabrique de Boîtes Alcus, le Moulin Otis et d'autres grandes entreprises de manufactures

UN ILET DE TERRE SUR LES RAILS DU chemin de fer, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Léontine et Valmont.

MAGASINS PRES DU MARCHE MAGASIN

MAISONS DE RESIDENCES dans le Premier District, lequel pourra être un placement attrayant aux petits acheteurs.

UN BEL ILET dans le sixième district, lequel offrira une occasion aux spéculateurs et du nombreux autres morceaux de desirables propriétés foncières complètement décrits dans le corps de cette annonce

LES VENTES SERONT FAITES POUR EFFECTUER UN PARTAGE,

MARDI LE 26 AVRIL 1904, A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Renseignements complets annoncés à la vente.

IN RE SUCCESSION DE LOUIS MATHIS. No 71,483 du dossier de la Division D, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Et

IN RE LOUIS J. MATHIS ET ALS VS MME ELIZABETH KOPP MATHIS, et als No 72,93 du dossier de la Divison A, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 7 mars 1904, et d'un ordre amendé daté le 24 mars 1904, rendu dans la succession de Louis Mathis No 71,483 du dossier, et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, ledit jugement rendu en cour ouverte le 17 mars 1904 et signé en cour ouverte le 23 mars 1904, rendu dans l'affaire de Louis J. J. Mathis et als vs Mme Elizabeth Mathis et als, No 72,930 du dossier, je J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 26 avril 1904, à midi.

1e Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans l'Ilet No 4, Quatrième District de cette ville, lequel dit ilet est borné par les rues Water Tchoupitoulas, Philip et Sorapara, ladite portion de terre est indiquée comme lot 5 sur un plan de voyer fait par C. Milo Williams député voyer de ville, le 2 mars 1904, et mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds de face à la rue Water par une profondeur de 90 pieds, 0 pouce, 7 lignes sur la ligne de la rue Sorapart et d'une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philip; la propriété courant au travers de l'ilet et s'ouvrant sur les deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 103' 11" 3" de l'encoignure de la rue Sorapara.

2e Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville désigné comme ilet No 72 borné par l'avenue Leake, les rues Tchoupitoulas, Leontine, et Valmont, lequel dit ilet de terre, d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu en vingt lots séparée, chaque lot mesurant comme suit: Lot 1, 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake, formant l'encoignure de la rue Léontine, mesurant 28 pieds 1 pouce 0 ligne à travers la ligne du fond, par une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot 10 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Valmont, mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fend sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles; tous ces lots de 1 à 10 inclusivement sont contigus comme il est démontré par un plan de C. Milo Williams en ceci référée.

Lot 11 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas formant l'encoignure de la rue Valmont, mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond, sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Le lot 20 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, formant l'encoignure de la rue Léontine; mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 11 à 20 inclusivement d'après le plan de C. Milo Williams en ceci référée sont contigus.

3e Une certaine portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No 79 1/2 lequel ilet est borné par les rues Water et le fleuve Mississippi, les rues Lyon et Peoplane. La propriété d'après un plan de voyer fait le 26 décembre 1901 par H. W. W. Reynolds et d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams le 2 mars 1904, il sera vendu dans la manière suivante.

Lot A mesurant 76 pieds de face à la rue Water, courant au fleuve Mississippi, s'étendant 825 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de la rue Upperline sur une profondeur et façade de 825 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Lyon.

Le lot B est contigu au lot A et à la même mesure.

Le lot C est contigu au lot B et à la même mesure que les lots A et B.

4e Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et avec tous les droits, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magnolia, Harry, Josephine et St André, ladite portion de terre d'après un plan fait le 5 mars 1904 par C. Milo Williams député voyer de ville formant partie de lot No 7 de l'ilet No 144, mais il est désigné sur le plan par lesdit C. Milo Williams comme ilet B. Ledit ilet B mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Magnolia, 16 pieds 1 pouce 1 ligne de la ligne travers à la ligne du fond, sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages connue comme 2023 rue Magasin, loué à bail à Thos B. Tracy, au taux de $35 par mois au 30 septembre 1904, ledit bail enregistré dans le bureau des transferts livre 194, folio 254, le 27 février 1904.

7e Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine, ladite portion de terre d'après un plan de voyer fait le 5 mars 1904, par C. Milo Williams député voyer de ville, formant partie du lot 7 de l'ilet No 144, mais il est désigné sur le plan fait par le dit C. Milo Williams sur le plan en ceci référé, comme lot A et mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes à la rue Magasin, 16 pieds un pouce 5 lignes au travers de la ligne du fond par une profondeur de 106 pieds 6 pouces, 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages connue comme 2025 rue Magasin.

8e Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 144, borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine, et mesurant trente neuf pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue St André sur cent quatre vingt onze pieds trois pouces plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles; laquelle portion de terre comprenant le tout qui lui désigné par le numéro treize est contigue une portion du lot numéroté quatorze sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 1er décembre 1854, et déposé pour référence en l'étude de Daniel E. Ricardo, alors un notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme No 1116 rue St André, et la propriété est louée à bail à Jos. J. McMahon à $30 par mois le bail expirant le 31 mai 1905, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 186, folio 247, le 23 février 1904.

9e Un certain ilet de terre dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Liberte, Howard, Robert et Soniat, désignés comme ilet No 569 et mesurant d'après le plan de H. W. W. Reynolds, voyer, ledit plan fait le 29 avril 1899, 250 pieds de face à la rue Howard, 250 pieds de face à la rue Liberté, 302 pieds 9 pouces à la rue Soniat et 302 pieds 9 pouces à la rue Robert. Cette propriété sera vendue d'après le plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904 dans la manière suivante:

Le lot 1, mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et mesurant en profondeur 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur au travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre ligne parallèles.

Le lot 5 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 6 et 7 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot 8 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot 9 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur au travers la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Robert et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 1 à 9 inclusivement sont contigus et tous face à la rue Liberté.

Les lots 10 et 11 mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Robert, la même largeur au travers de la ligne du fond, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Ces lots sont contigus les uns aux autres.

Le lot 12 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure de la rue Robert.

Le lot 13 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 14 et 15 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot 16 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 17 et 18 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 19 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds.

Le lot 20 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et ayant une profondeur de 120 pieds

Les lots 12 à 20 inclusivement sont contigus.

Les lots 21 et 22 sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Soniat la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

10e Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant, située dans l'ilet 87, Premier District, ledit ilet borné par les rues Religieuses, St Thomas, Céleste, Félicité et St James. Ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, est marquée comme lot 5 et est cette moitié du lot original 3 étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuses sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et est situé à une distance de 156' 11" 2" de l'encoignure de la rue Céleste.

Les améliorations comprenant une résidence à deux étages, connue comme le No 1719 rue Religieuse; les revenues seront annoncés à la vente.

11e Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dépendances, servitudes et avantages y appartenant située dans le Premier District de cette ville, ilet No 91, borné par les rues St James, St Thomas et Félicité, ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James, la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 3 comme il est démontré par le plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 712-14 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente.

12e Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans [autrefois dans la ville de Carrollton et Faubourg de Jefferson, dans cet Etat] dans l'ilet No 318, bornés par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Mobile, (autrefois Dixième) et Néron (autrefois Napoléon) désignés comme les lots numéro neuf et dix de l'ilet No 124. B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire le 25 avril 1870, lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Castaing et Collos architectes, déposé pour références en l'étude de James D. Augustin, alors notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la dite rue Burdette, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro dix formant l'encoignure des dites rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues le No —— rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

13e Toutes les propriétés suivantes incluant cette treizièmement décrite est située dans l'ilet 92, premier district, borné par les rues St Thomas, Chippewa, St James et Market. Cette propriété a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams député voyer de ville le 2 mars 1904, et d'après son plan d'arpentage, sera offerte comme lots A, B, C, D, E, F, G. Le lot A est le 13me offre dans cette annonce et est décrite comme suit:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le premier district de cette ville et No 92, borné par les rues St Thomas, Chippewa, St James et Market. Ladite portion de terre est désignée comme le lot A dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant 38 pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages connue comme les Nos 1667-69 rue St Thomas. Les revenus seront annoncés à la vente.

14e Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages à dessus y appartenant, désigné comme le lot B, dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan, ledit lot B mesurant 25 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

15e Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, désigné comme lot C, dans le plan fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ladite portion, mesure 64 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue St Thomas courant une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue St James, duquel point il court dans une ligne parallèle à la rue St Thomas et dans la direction de la rue St James, une distance de 25 pieds 4 pouces 2 lignes, duquel point il court dans une ligne parallèle à la rue St James; et dans la direction de la rue Chippewa, une distance de 7 pieds 6 pouces 4 lignes, auquel point il court sur une ligne parallèle à la rue St Thomas et dans la direction de la rue St James, une distance de 6 pieds 4 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St James; et dans la direction de la rue Chippewa, une distance de 64 pieds, 5 lignes, auquel point il court au travers de la ligne du fond d'une ligne parallèle à la rue Chippewa, et dans la direction de la rue Market, une distance de 73 pieds 10 pouces, 6 lignes, et de ce point il court dans une ligne parallèle à la rue Market et dans la direction de la rue St Thomas, une distance de 64 pieds, 5 lignes, duquel point il court une distance de 21 pieds 9 pouces sur la ligne la plus près de la rue Market, et parallèle à la rue St Thomas, de laquelle il court sur une ligne parallèle à la rue Market jusqu'à la rue St Thomas, une distance de 127 pieds 10 pouces 6 lignes. Les améliorations sont connues comme une substantielle résidence en briques, No 1659 rue St Thomas. Les revenues seront annoncés à la vente.

16e Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages à dessus y appartenant, désigné comme le lot D, dans un plan d'arpentage fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan, ledit lot de terre mesurant 39 pieds, 3 pouces, de face à la rue Market, sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles et ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Market et St Thomas.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme les Nos 700-02 rue Market. Les revenues seront annoncés à la vente.

17e Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages à dessus y appartenant, désigné comme lot E sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

18e Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, avantages et servitudes qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, ilet 92, lequel ilet borné par les rues St James, Chippewa, St Thomas et Market, laquelle dite portion de terre est désignée comme le lot F, sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 49 pieds 4 pouces, 6 lignes de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages, connue comme le No 714 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

19e Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, avantages et servitudes y appartenant, désignée comme le lot G, sur un plan d'arpentage fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ledit lot mesure 64 pieds 5 lignes de face à la rue Market et 64 pieds 5 lignes au travers de la ligne du fond, par une profondeur de 86 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une rangée de 4 cemeures, connues comme les Nos 718-20-22 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y a en un crédit d'un, deux, trois et quatre ans à l'option des acquéreurs représentée par des billets portant sept pour cent d'intérêt par an et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant en plus de leurs enchères toutes les taxes pour l'année 1904, les primes d'assurances sur les polices couvrant les propriétés de et après la date de l'institution de cette procédure pour vente et toutes les dépenses pour certificats d'hypothèque, translation de propriété, taxes et autres incidentes au passage des actes de vente, aussi bien que les actes de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire, lesdits actes vente devant être signés par l'encanteur choisi par la cour pour faire lesdites ventes auquel dix pour cent du prix d'achat doit être payé comme un dépôt au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières,
303 rue Baronne.
MM. Dart & Kernan et M. Edward Rightor, avocats.
26 mars—26 27—av 3 10 17 24 26

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Cottage simple No 535 rue Dorgenois, à l'encan.

Succession d'Allen G. Goins.

No 53,757—Division C—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 30 mars 1904 et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Dorgenois, les avenues Broad et Tulane et la rue Gravier, désigné par le numéro quarante sur un plan de P. A. D'Hémécourt, de la date du 10 juillet 189, et annexé à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire à la date du 28 octobre 1891, d'après lequel ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dorgenois sur deux cent quarante et un pieds en pouce et deux lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage simple, hangar, écurie, etc., d'après le plan.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans à l'option du acquéreur, garanti par hypothèque de vendeur et les clauses coutumières de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1904 déposant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et payant pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire.

WILL. J. MORGAN, Encanteur,
bureau 331 rue Carondelet.
Walter L. Gleason, avocat.
3 av—3 10 17 24—mai 1 8 10

Téléphonez—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités choisies.
Bureau 633 Place Commerciale
Tél. —Les

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages connue comme 2023 rue Magasin, loué à bail à Thos B. Tracy, au taux de $35 par mois au 30 septembre 1904, ledit bail enregistré dans le bureau des transferts livre 194, folio 254, le 27 février 1904.

7e Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine, ladite portion de terre est indiquée comme lot 5 sur un plan de voyer fait par C. Milo Williams député voyer de ville, le 2 mars 1904, et mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds de face à la rue Water par une profondeur de 90 pieds, 0 pouce, 7 lignes sur la ligne de la rue Sorapart et d'une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philip; la propriété courant au travers de l'ilet et s'ouvrant sur les deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 103' 11" 3" de l'encoignure de la rue Sorapara.

2e Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville désigné comme ilet No 72 borné par l'avenue Leake, les rues Tchoupitoulas, Leontine, et Valmont, lequel dit ilet de terre, d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu en vingt lots séparée, chaque lot mesurant comme suit: Lot 1, 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake, formant l'encoignure de la rue Léontine, mesurant 28 pieds 1 pouce 0 ligne à travers la ligne du fond, par une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot 10 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Valmont, mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles; tous ces lots de 1 à 10 inclusivement sont contigus comme il est démontré par un plan de C. Milo Williams en ceci référée.

Lot 11 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas formant l'encoignure de la rue Valmont, mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond, sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Le lot 20 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, formant l'encoignure de la rue Léontine; mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 11 à 20 inclusivement d'après le plan de C. Milo Williams en ceci référée sont contigus.

3e Une certaine portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 79 1/2 lequel ilet est borné par les rues Water et le fleuve Mississippi, les rues Lyon et Peoplane. La propriété d'après un plan de voyer fait le 26 décembre 1901 par H. W. W. Reynolds et d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams le 2 mars 1904, il sera vendu dans la manière suivante.

Lot A mesurant 76 pieds de face à la rue Water, courant au fleuve Mississippi, s'étendant 825 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de la rue Upperline sur une profondeur et façade de 825 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Lyon.

Le lot B est contigu au lot A et à la même mesure.

Le lot C est contigu au lot B et à la même mesure que les lots A et B.

4e Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant situées dans le Quatrième District de cette ville, ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasin, Harry, Josephine et St André, ladite portion de terre d'après un plan fait le 5 mars 1904 par C. Milo Williams député voyer de ville formant partie du lot No 7 de l'ilet No 144, mais il est désigné sur le plan par lesdit C. Milo Williams comme ilet B. Ledit ilet B mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Magasin, 16 pieds 1 pouce 1 ligne de la ligne travers à la ligne du fond, sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages connue comme 2025 rue Magasin.

8e Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 144, borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine, et mesurant trente neuf pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue St André sur cent quatre vingt onze pieds trois pouces plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles; laquelle portion de terre comprenant le tout qui lui désigné par le numéro treize est contigue une portion du lot numéroté quatorze sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 1er décembre 1854, et déposé pour référence en l'étude de Daniel E. Ricardo, alors un notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme No 1116 rue St André, et la propriété est louée à bail à Jos. J. McMahon à $30 par mois le bail expirant le 31 mai 1905, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 186, folio 247, le 23 février 1904.

9e Un certain ilet de terre dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Liberte, Howard, Robert et Soniat, désignés comme ilet No 569 et mesurant d'après le plan de H. W. W. Reynolds, voyer, ledit plan fait le 29 avril 1899, 250 pieds de face à la rue Howard, 250 pieds de face à la rue Liberté, 302 pieds 9 pouces à la rue Soniat et 302 pieds 9 pouces à la rue Robert. Cette propriété sera vendue d'après le plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904 dans la manière suivante:

Le lot 1, mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et mesurant en profondeur 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur au travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre ligne parallèles.

Le lot 5 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 6 et 7 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot 8 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot 9 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur au travers la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Robert et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 1 à 9 inclusivement sont contigus et tous face à la rue Liberté.

Les lots 10 et 11 mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Robert, la même largeur au travers de la ligne du fond, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Ces lots sont contigus les uns aux autres.

Le lot 12 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure de la rue Robert.

Le lot 13 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 14 et 15 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot 16 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 17 et 18 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 19 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds.

Le lot 20 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et ayant une profondeur de 120 pieds

Les lots 12 à 20 inclusivement sont contigus.

Les lots 21 et 22 sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Soniat la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

10e Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant, situées dans l'ilet 87, Premier District, ledit ilet borné par les rues Religieuses, St Thomas, Céleste, Félicité et St James. Ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, est marquée comme lot 5 et est cette moitié du lot original 3 étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuses sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et est situé à une distance de 156' 11" 2" de l'encoignure de la rue Céleste.

Les améliorations comprenant une résidence à deux étages, connue comme le No 1719 rue Religieuse; les revenues seront annoncés à la vente.

11e Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dépendances, servitudes et avantages y appartenant située dans le Premier District de cette ville, ilet No 91, borné par les rues St James, St Thomas et Félicité, ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James, la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 3 comme il est démontré par le plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 712-14 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente.

12e Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans [autrefois dans la ville de Carrollton et Faubourg de Jefferson, dans cet Etat] dans l'ilet No 318,